

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Viviane BRUNET, Aurélien ALLARD, Guy FARGET, Nicole CHAUX, Michelle VASSEUR, Michel CHAUX,

Absents excusés: Sandy GOUTORBE, Philippe ROUX, Jean Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Quentin OSSEDAT

II Points abordés:
1 Voirie 2024

Pour 2024, 3 projets voirie ont été retenus:
 - Chemin de la Loge entre Route de Chausseterre et Les Ronzières.
 - Rue de la Bise
 - Route de Gouttenoire (50 m au niveau de Relange avec reprise soubassement)

2 Loyer pour gîtes de La Plagnette

A l'unanimité le Conseil fixe à 700 €/mois le montant du loyer pour les 2 gîtes de La Plagnette. M. Le Maire communiquera cette proposition aux gérants du Domaine de La Plagnette.

3 Etat avancement Bulletin Municipal 2024

Passage en revue de l'état d'avancement du Bulletin. Celui ci doit être bouclé avant le 01 décembre pour validation définitive.

4 Concerts de Vollore

Le Conseil valide la poursuite pour une année supplémentaire des Concerts de Vollore. Cette année cet évènement aura lieu le samedi 20 juillet à 20h30 dans l'église.

5 Colis CCAS

L'équipe CCAS prépare activement les colis qui seront distribués le 16 décembre aux personnes de plus de 70 ans. Ces colis seront composés en grande partie de produits locaux. 79 colis sont prévus (44 femmes et 35 hommes).

6 Location terrain communal Les Bataillouses

Suite à la demande d'un exploitant agricole voisin, le Conseil décide de lui louer les 2 parcelles (ZE 122 et ZE 123) que possède la commune près du terrain de sport des Bataillouses. La surface concernée est de 1,3004 ha . Le montant du loyer est de 80 €/an.

7 Point sur mise en place supervision du réseau d'eau potable

Michel Chaux présente au Conseil le fonctionnement du système de supervision du réseau d'eau potable qui vient d'être mis en place avec le concours de la SAUR. Ce système qui est opérationnel depuis un mois apportera aux employés municipaux et aux élus une vision plus précise des évènements survenant sur notre réseau. Nous pourrions agir plus souvent de manière préventive afin d'éviter d'éventuelles ruptures d'approvisionnement et nous serons à même de lancer les bonnes actions pour améliorer le rendement du réseau.

8 Réunion avec Fédération de Pêche

La commune et la Fédération de Pêche de la Loire ont conclu récemment une convention partenariale pour la gestion de la pêche sur le plan d'eau communal. Le plan d'eau est classé "eau libre de 2ème catégorie". La pratique de la pêche est possible toute l'année. Suite au rejet de son projet initial de pêche au leurre, la Fédération va mettre en place une pêche plus locale étalée sur 3 périodes : 1) janvier à fin mai, pêche truite arc-en-ciel, 2) juin à septembre : pêche gardons, 3) octobre à décembre : retour pêche truite arc-en-ciel.

9 Questions diverses

- * Le chantier d'installation de l'éclairage LED sur le Bourg est terminé. Nous lançons la démarche pour installer des LED sur l'ensemble des points lumineux de la commune.
- * La cérémonie en l'hommage des victimes des guerres aura lieu le 11 novembre à 11h 30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur.
- * La cérémonie des vœux 2024 de la municipalité aura lieu le dimanche 14 janvier .
- * Guy Farget propose de recevoir à la médiathèque l'exposition du parc Livradois Forez sur les arbres. La proposition est acceptée.
- * Présentation d'une pré-étude réalisée par Guy Farget, Bruno Pilonchery et Michel Chaux sur la création d'une piste cyclable entre Les Salles et Noirétable. Le but est d'inscrire cette action dans le plan de déploiement des pistes cyclables porté par le Conseil Départemental. Le Conseil émet un avis favorable pour la poursuite de cette étude.
- * Lydie Faye informe le Conseil qu'une demande de devis est en cours pour réaliser un accès PMR au restaurant et à l'hôtel de La Plagnette.
- * Décorations de Noël : une guirlande défilante a été réparée, une autre est en commande pour le secteur Boulangerie.
- * Suite à un audit du fonctionnement de la médiathèque, il nous est demandé de réaliser plus d'animations, de mieux communiquer sur les évènements, de disposer d'un budget pour acquérir de nouveaux ouvrages et d'adhérer à une association intercommunale de médiathèques. Lydie Faye pilote ces différentes actions.
- * Le CCAS a décidé lors de sa dernière réunion d'organiser alternativement une année sur deux des sorties tantôt pour les plus de 65 ans, tantôt pour les jeunes de moins de 18 ans.

Prochaine Réunion Adjoins: Lundi 20 Novembre 2023 à 19h00- Mairie

Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 01 Décembre 2023 à 20h00 - Salle du Conseil